



Installation Coffret Fibre Optique devant ma maison

Par **FANO49**, le **17/05/2013** à **18:28**

Bonjour

On vient de me signaler qu'Orange (avec accord de notre Mairie) allait procéder à l'installation d'un coffret (1,60 par 1,60 x 0,35 pour la fibre optique) devant mon terrain (ouvert sur la voie publique)le long du trottoir attendant à mon terrain. Cela me priverait d'un accès potentiel à mon terrain sur 2 à 3 m). De plus ils m'ont précisé que les travaux débuteraient le 27 Mai !!!

Sont-ils autorisés sans concertation et acceptation de ma part ?

Le PLU définit-il également les droits et devoirs de la mairie vis à vis des riverains et pas seulement l'inverse ?

Merci pour votre retour

Cordialement

Par **amajuris**, le **17/05/2013** à **18:34**

bjr,

je suppose que l'armoire sera installée sur le domaine public donc votre accord n'est pas nécessaire pour cette implantation.

essayez de négocier avec la mairie un emplacement qui vous gêne moins.

cdt

Par **FANO49**, le **17/05/2013** à **19:22**

Merci pour ce premier retour

Cela signifie qu'ils me privent d'un accès à mon terrain (en pelouse) sur une largeur de 3 m !!!

Pour information ma pelouse devant la maison donne directement sur la voie publique

Cela revient à mettre ce coffret devant une sortie de garage

Merci

Par **amajuris**, le **17/05/2013** à **19:54**

bjr,

dites le au maire.

mais la sortie d'un garage sur la voie publique est réglementée donc je crains que cela ne soit pas le meilleur argument.

essayez de mettre en avant un préjudice esthétique.

cdt

Par **FANO49**, le **17/05/2013** à **20:26**

Merci beaucoup